



Secouristes Français

Croix Blanche

Comité départemental 38

# Formation Brevet National de Sécurité et Sauvetage Aquatique (BNSSA)



37h30  
(+examen)



Piscine  
partenaire



6 à 24  
personnes



Recyclage  
quinquennal



400 €  
(+50€ examen)



## Public concerné

Toute personne titulaire à minima du PSE 1 (Premiers Secours en Equipe de Niveau 1) se destinant à la surveillance d'une baignade



## Prérequis

Être titulaire du PSE1 ou du PSE2 à jour  
Être âgé de 17 ans minimum le jour de l'examen  
Présenter un certificat de non contre-indication daté de moins de 3 mois.



## Intervenants

Formateurs PAE FPSE – Formateurs MNS



## Méthodes pédagogiques

- Exercices aquatiques natatoires
- Apprentissage des gestes et techniques
- Mises en situation



## Moyens pédagogiques

- Ordinateur /vidéoprojecteur/Tableau blanc
- Oxygénothérapie
- Mannequins
- Matériels de sauvetage aquatique
- Défibillateurs de formation
- Plateforme d'apprentissage ludique
- Livrets de formation



## Conditions de validation

Validation de chacune des quatre épreuves précisées dans l'arrêté du 22/06/2011



## Sanction

Diplôme de Surveillant Sauveteur



## Contact

Tel : 04 76 96 68 94  
@ : [secretariat@croixblanche38.org](mailto:secretariat@croixblanche38.org)  
Site : [www.croixblanche38.org](http://www.croixblanche38.org)



## Objectif de la formation

Assurer les missions de prévention, de surveillance en autonomie des lieux de baignade et intervenir en cas d'urgence pour sauver et prodiguer les premiers soins.



## Programme pédagogique

Alternance de cours théoriques (règlementation, responsabilité, surveillance...) et des techniques de sauvetage aquatique.

Le programme s'articule autour des compétences visées :

- Situer son rôle et sa mission
- Mettre en oeuvre les matériels qu'il est susceptible d'utiliser
- Respecter le cadre légal dans lequel il est amené à conduire sa mission
- Situer les rôles de différents acteurs du secours intervenant dans le domaine du sauvetage en milieu aquatique
- Evaluer les risques spécifiques au milieu aquatique
- Identifier les différents risques liés aux pratiques et adopter les attitudes de surveillance adaptées
- Identifier les conduites accidentogènes et mener les actions de prévention adaptées
- Adopter une conduite à tenir appropriée en présence d'une personne en situation de difficulté ou de détresse dans sa zone de surveillance, en ou hors milieu aquatique.

Pour les personnes en situation de handicap, notre référent est à votre disposition : Jonathan DIHO : 06.22.34.85.29